

Comité de rédaction : Rédacteur: Michel Marcadé.

Ont collaboré à ce n° : Hélène Chiot-Treyvaud, Rom Houben, Pascale Jacquin-Ravot, Patrice Le Roux, Philippe Siéca, Anne-Marguerite Vexiau, Bastien et Romain.

Sommaire du n°40

- Editorial, P.Le Roux.....p.1
- Création de CFTMPP',
A-M. Vexiau.....p.1
- Assemblée Générale 2011.....p.3
- Témoignages, Hélène Chiot.....p.8
Rom Houben.....p.10
Atelier DPVE.....p.11
- Colloques, sur le cerveau.....p.12
« Libertés et handicaps »...p.13
- Psychophanie et thérapie P.L R...p.13
Philippe Siéca...p.14
- Certification.....p.16
- In memoriam.....p.16
- Les livres.....p.17
- Coin des poètes.....p.18

➤ Editorial

Lancement réussi.

Voici la nef lancée à l'eau, cette Confédération Francophone Ta Main Pour Parler' : CFTMPP', qui nous apostrophe toutes et tous sur notre capacité à représenter un Tout cohérent, une unité soudée et cependant créative et dynamique,

inventive, pour les associations et pour les individus qui s'y sont confédérés ou qui la rejoindraient lorsqu'il serait temps pour elles ou pour eux. Sous le patronage bienveillant de sa présidente d'honneur, Anne-Marguerite Vexiau, l'association a donc effectué une mutation, s'est élargie à l'horizontale. Que chacune et chacun de ses membres y prenne sa part dans la liberté et dans l'unité. Nous aurons sûrement à expérimenter dans le concret le fonctionnement de cette nouvelle institution internationale à laquelle nous avons part, mais ne craignons pas d'apprivoiser ses rouages, d'en huiler les liaisons, d'y prendre des initiatives réalistes, d'y œuvrer encore et encore dans le respect de la communauté au profit des personnes inconnues à nos oreilles mais attendues dans l'aide de notre main.

En leur nom, je remercie toutes celles et tous ceux qui, parfois dans l'ombre ou dans l'adversité depuis plus de vingt ans, ont donné leur temps, leur énergie et leur espérance pour que cette œuvre fleurisse au grand soleil de la vie.

Patrice Le Roux

➤ Création de la CFTMPP'

27 mars 2011

(Communiqué enregistré par A-M Vexiau et retransmis lors de l'assemblée générale)

Bonjour à tous,

Malgré l'éloignement, je me sens toute proche de vous par la pensée. Vous pouvez imaginer combien je suis de près l'évolution de la Communication facilitée et de la PPH et toutes les activités de l'association.

Aujourd'hui est un grand jour, qui voit se poursuivre et se développer pour ma plus grande satisfaction l'action que j'ai initiée avec la création de l'association TMPP. La Confédération en est le prolongement direct.

Depuis le temps où je me trouvais bien seule pour faire connaître la CF, un bon nombre de personnes ont œuvré de manière désintéressée, avec une grande générosité et beaucoup de persévérance pour développer l'association, assurer les bases de la formation, organiser les ateliers d'entraînement, réfléchir aux modalités de l'exercice de la CF et de la PPH et faire respecter une éthique rigoureuse. Je les en remercie de tout cœur et souhaite que d'autres se joignent à eux de manière à ce que la charge soit moins démesurée pour chacun. Je sais la lourdeur de la tâche et la fatigue qu'elle engendre. Le « burn-out » ou syndrome d'épuisement n'est pas réservé aux seuls parents d'enfants autistes ou lourdement handicapés. Il faut donc que chacun se sente concerné par la bonne marche de l'ensemble.

Je tiens à exprimer mon soutien par rapport à la création de CFTMPP' et c'est en ce sens que j'ai accepté d'en être la présidente d'honneur.

La confédération représente une extension au niveau géographique, créant ainsi une unité et assurant la cohésion de l'ensemble. Elle reste la référence au niveau de la formation dont elle harmonise le contenu avec les différents formateurs agréés. Je souhaite qu'elle soit le carrefour de diverses manières de pratiquer la CF et la PPH, un lieu ouvert de rencontres,

d'échanges et de respect des différentes sensibilités, permettant ainsi à chacun de s'exprimer. Il y a encore tant à découvrir ! Mais aussi qu'elle exerce une certaine vigilance avec la mise en place de garde-fous pour repérer toute pratique contraire à l'éthique et éviter les dérives.

J'ai toute confiance en son président et dans les membres du conseil d'administration et je compte, après en avoir étudié les modalités avec eux, céder le terme « psychophanie » dont je suis encore propriétaire et que j'ai déposé à l'INPI pour en protéger l'application. La confédération pourra ainsi se porter garante de l'utilisation éthique de ce mot, elle aura plus de poids pour faire respecter la charte de déontologie.

A cet effet, nous devons prochainement nous rencontrer avec les acteurs de CFTMPP' et les membres de son comité d'éthique pour réfléchir aux règles régissant le mode d'exercice de la pratique de la CF et de la PPH et la conduite des praticiens. Nous évoquerons également la coordination entre les associations confédérées et le problème des praticiens isolés sur le terrain.

J'organiserai ensuite une réunion plus large avec les représentants de différentes familles professionnelles. Nous réfléchirons aux règles communes à observer et mettrons au point un code de déontologie que la confédération sera ensuite chargée de faire respecter.

Dans les statuts de la nouvelle confédération, j'apprécie tout particulièrement la constitution d'un Conseil permanent consultatif constitué de cinq membres en situation de handicap de la parole. C'est un grand pas en avant. L'avis de ces personnes concernées au premier chef est très précieux. C'est une reconnaissance accrue de la prise en compte institutionnelle des personnes mutiques grâce à la facilitation. Je vois se concrétiser un rêve que je faisais depuis longtemps. D'avance, que tous en soient remerciés.

Je vous adresse mes très amicales pensées.

Anne-Marguerite Vexiau

➤ **ASSEMBLEE GENERALE**
ORDINAIRE TMPP DU 27
MARS 2011



L'assemblée générale ordinaire de TMPP s'est tenue le dimanche après-midi 27 mars à la Maison De La Salle, 78 A rue de Sèvres, à Paris 7ème.

1. Rapport moral 2010 du président :

Chers amis,

En vous remerciant de vous être déplacés un jour d'élection, je considère au nom de tous, votre présence comme un choix électif de valeur. Tmpp rassemble et c'est aujourd'hui la manifestation de ce carrefour qu'elle constitue entre les personnes invalides et celles dites valides (extraordinaires ou ordinaires), entre les statuts de parents et de professionnels, entre les différents utilisateurs de nos pratiques, entre les bénévoles et les acteurs qui y accomplissent leur travail ordinaire. Tmpp, c'est à l'intérieur de notre société, une institution qui revendique la parole pour les mutiques, et par conséquent un autre regard porté sur les personnes handicapées et leur famille, mais aussi un autre regard sur ceux que l'on dit « valides », par la reconnaissance de leurs failles, de leur fragilité. Un regard inverse des valeurs dominantes de notre siècle, où le plus beau, le plus savant, le plus brillant,

le plus riche, le plus capable, semblent seuls avoir droit à la reconnaissance de la cité.

Parmi nous, il y a des membres actifs de Tmpp qui depuis six ans déjà, travaillent au développement de l'association et dans l'esprit que je viens de définir et avant nous pendant dix ans, celles et ceux qui l'ont fait auprès d'Anne-Marguerite Vexiau.

On pourrait dire que dans cette aventure, il y a trois types de héros : les personnes privées de parole, qui en sont les premières bénéficiaires et les premières militantes ; les familles, qui bien souvent ont vu leur vie bouleversée par l'arrivée de cet enfant porteur de handicap, et qui ont multiplié leurs efforts pour aménager au mieux sa vie. Et puis il y a les bénévoles de Tmpp qui donnent leur temps et leur intelligence bien au-delà de ce que leur profession exigerait d'eux.

La création de Tmpp par Anne-Marguerite Vexiau, orthophoniste spécialisée, en est un bon exemple, qui aurait pu se contenter de faire au mieux son travail à son cabinet comme d'autres de ses collègues, mais qui a cherché, notamment en Australie et en Israël, d'autres moyens d'aider ses patients, puis est intervenue publiquement autour de la question de l'autisme, avant de créer Tmpp, et Epicea, au sein duquel elle a formé plus de 2000 stagiaires, le bulletin de Tmpp qui est devenu « Entre Deux », et la publication de ses livres, l'exposition aux médias, dont elle a tant souffert.

Alors qu'avons-nous fait cette année, nous autres bénévoles qui avons pris le relais ?

Au plan collectif nous avons continué à harmoniser l'ensemble des pôles d'activités (actuellement au nombre de neuf) et les praticiens qui travaillent bénévolement ou en libéral, harmoniser dans la perspective de la mutation de notre association en Confédération.

Cette harmonisation a été opérée dans l'Ecole de Formation, au Comité d'Ethique, dans les réunions de travail, par la publication de la revue « Entre Deux », la mise à jour régulière du site de tmpp.net (61 modifications dans l'année), par la permanence téléphonique, de sorte que les

adhérents et les personnes intéressées puissent communiquer facilement avec Tmpp.

Outre la 5ème rencontre ouverte des praticiens qui a été accueillie à Clermont Ferrand par Tmpp 63 dans les locaux de l'ADAPEI sur le thème de « Communication Facilitée et Institution » et le suivi des recherches sur l'imagerie cérébrale (Colloque sur le cerveau ; accompagnement régulier de Rom Houben à Liège par les praticiens de Tmpp), certains ont travaillé singulièrement à la mise en place d'une nouvelle adresse, qui est acquise à la Maison des Associations du XVI^e arrondissement de Paris : 14 avenue René Boylesve, et nous nous sommes réunis une première fois dans ses locaux. D'autres ont travaillé à l'élaboration des statuts et du règlement intérieur de la future Confédération. Remerciements particuliers à Anne-Marie Guiffroy-Serve et à Anne-Marguerite Vexiau, qui ont relu, corrigé, finalisé ces textes officiels qui nous serviront de base légale.

Mais Tmpp, ce n'est pas seulement ce qui se définit au plan global grâce au Conseil d'Administration, au Bureau, aux groupes de travail et à chacun des responsables des tâches générales de l'association, c'est aussi le travail au plan local, là où chacun œuvre parfois publiquement mais souvent secrètement au mieux-être des personnes qui nous sont confiées. Les ateliers, les intervisions, les cabinets, les associations sont le cadre de ce travail fondamental sur le terrain sans lequel Tmpp ne serait qu'une structure creuse.

Merci à tous ces acteurs disséminés géographiquement mais souvent militants et enthousiastes de ce qu'ils observent et découvrent dans l'usage de ces pratiques.

Merci enfin à tous les adhérents, fidèles ou nouveaux, sans lesquels la structure collective ne serait pas possible.

Je propose que nous passions au bilan financier. Ensuite, et avant que Tmpp s'auto-dissolve en tant qu'association pour créer la Confédération Francophone Ta Main Pour Parler', je vous présenterai

brèvement le projet que nous soumettons à votre décision.

2. Rapport financier du trésorier :

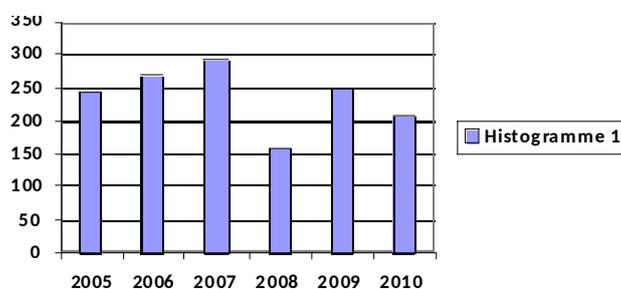
BILAN au 31 décembre 2010 :

(Voir tableau p.7)

Rapport du trésorier : l'exercice 2010 est confortablement excédentaire (7025 €), en raison notamment de la réorganisation du secrétariat (secrétaire " auto-entrepreneur " au lieu d'une secrétaire salariée) et du développement des courriers électroniques. Nous avons mis en place une édition automatique partielle des fiches de renouvellement d'adhésion, ce qui facilitera la mise à jour du fichier des adhérents. De même, les reçus fiscaux peuvent être édités automatiquement.

Dons pour la recherche : le cumul depuis 2005 des dons pour la recherche est de 8108 € (inclus dans le fond associatif de 25382 €).

Evolution du nombre des adhérents :



Indépendamment de l'incident de 2008, des problèmes de secrétariat, avec notamment l'oubli de l'envoi pour le rappel de la cotisation, on note depuis 2007 une tendance à la baisse du nombre des adhérents. Ainsi, entre 2009 et 2010, un tiers des adhérents n'ont pas renouvelé leur adhésion et cette perte a été partiellement compensée par de nouvelles adhésions et le retour de quelques anciens.

3. Vote des motions :

Motion 1 : les adhérents approuvent le rapport moral du président pour 2010.

Motion 2: les adhérents approuvent les comptes de l'exercice 2010.

Les adhérents votent à l'unanimité ces 2 motions.

Motion 2: les adhérents votent les statuts et le règlement intérieur de la nouvelle association CFTMPP' (Confédération Francophone Ta Main Pour Parler').

Les adhérents votent à l'unanimité ces 2 motions.

ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE TMPP DU 27
MARS 2011



Les adhérents de l'association TMPP se sont réunis le dimanche après-midi 27 mars, pour décider de la **dissolution de l'association TMPP**.

Motion : les adhérents votent la dissolution de l'association TMPP.

Les adhérents votent à l'unanimité cette motion.

ASSEMBLEE GENERALE
CONSTITUANTE de CFTMPP' DU
27 MARS 2011

Motion 1: les anciens adhérents de TMPP transmettent l'ensemble des biens de TMPP à la future Confédération Francophone CFTMPP' et donnent mandat au Conseil d'Administration pour toutes les démarches consécutives à cette dévolution et constitution.

1. Rapport d'orientation du président pour CFTMPP' :

Nous allons tout à l'heure voter pour le renouvellement pour 3 ans des mandats des Administrateurs (dont je suis) qui sont arrivés à leur terme ou pour l'élection de nouveaux candidats au Conseil d'Administration (Anne Fothoffer en remplacement de René Quiquerez ; Marie-Christine Monsaingeon). Nous entérinerons ce soir le *nouveau Bureau* de CFTMPP', au sein duquel j'ai l'intention de veiller à la mise en place de la Confédération jusqu'à l'assemblée générale de 2012, date à laquelle il nous faudra trouver une *nouvelle présidente* ou un *nouveau président*, au sein du vivier de ces associations, qui viennent de se confédérer. En attendant cette évolution, l'année 2011 devrait être axée sur la *mise en œuvre* de la Confédération. Il est probable qu'il nous faudra un rodage face à des situations inédites devant lesquelles l'arbitrage du président pourrait être sollicité. Mais je peux compter sur les réunions de travail et les Conseils d'Administration, et aussi sur le nouveau Conseil Permanent Consultatif pour que les décisions soient prises de façon démocratique.

Nous aurons aussi comme elle vous l'a annoncé elle-même, ces deux réunions avec Anne-Marguerite Vexiau autour de la transmission de la propriété du mot « psychophanie » et de son utilisation déontologique.

Parmi les projets que l'association Tmpm transmet à CFTMPP', outre la *recherche* en imagerie médicale, toujours d'actualité,

et les retombées probables du nouveau rapport *Gepner*, dont nous avons appris qu'il était terminé, permettez-moi de vous présenter *Denis Lazerme*, réalisateur de cinéma, avec lequel nous sommes en lien pour la réalisation d'un film, qui devrait permettre de montrer les effets de la Communication Facilitée et de la Psychophanie sur la vie des personnes qui y ont recours. C'est une œuvre de longue haleine, qui demande beaucoup de sensibilité, d'attention et de respect. Vous pouvez poser des questions à Denis Lazerme sur ce projet ou bien il peut vous dire quelques mots pour témoigner de ce qu'il en ressent aujourd'hui. (Intervention de Denis Lazerme).

Un autre projet va vous être présenté cette fois par *François Mabilie*, recteur à l'université catholique de Lille, qui souhaiterait associer CFTMPP' à un projet de partenariat d'éditions, dont il peut aussi dire quelques mots. (Intervention de François Mabilie).

Vous voyez, outre les projets au plan local, il y a des actions d'ensemble qui seront engagées par CFTMPP', la *Sixième Rencontre Ouverte des Praticiens* aura lieu en mai à Nantes, ainsi que le *Premier Forum de Formation*, où les formateurs se rencontreront pour travailler ensemble à améliorer leurs compétences d'animation, mais aussi pourront échanger sur les programmes et le calendrier à venir, sur les intervisions, les pratiques en ateliers et les attentes du jury de certification.

L'assemblée générale, qu'elle soit extraordinaire ou ordinaire, c'est aussi l'occasion de s'informer mutuellement, d'échanger ou de poser des questions. Aussi avant de débattre du thème retenu pour cette assemblée je vous donne la parole.

Motion : les adhérents approuvent le rapport d'orientation du président pour CFTMPP'.

Les adhérents votent à l'unanimité cette motion.

2. Budget prévisionnel 2011 pour CFTMPP' :

(Voir tableau p.8)

Cette prévision est établie à partir des chiffres de l'exercice 2010 de TMPP rappelés ci-dessous en majorant notamment les postes "honoraires secrétaire" et " frais de déplacements".

Rappel des cotisations :

- Adhésions simples ou praticiens bénévoles ou associations : **40 €**
- Adhésions de soutien ou praticiens en exercice libéral : **100 €**
- Adhésions de bienfaiteur ou praticiens certifiés : **200 €**
- Adhésion couplée à celle d'une association de la Confédération CFTMPP' : **20 €**

Motion : les adhérents approuvent le budget prévisionnel de CFTMPP' pour 2011, le montant des cotisations, le principe du défraiement potentiel des représentants aux réunions de coordination.

Les adhérents votent à l'unanimité cette motion.

3. Election au conseil d'administration de CFTMPP' :

(Voir tableau p.8)

Motion : les adhérents renouvellent les mandats des candidats au Conseil d'Administration parvenus à expiration (le principe des mandats en cours, de 3 années, étant repris de TMPP), et élisent à l'unanimité les nouveaux membres du Conseil d'administration de CFTMPP'.

4. Associations confédératrices :

Les associations ci-après se sont confédérées dans le cadre de la nouvelle association CFTMMP' :

- « Terres de Braise » - 3, rue de Chateaubriand, 44000 Nantes
- « L'Oiseau » - Les Chamberts, 26400 Piégros la Clastre
- « DPVE, doigt qui parle, voix écrite » - 18, cours Eugénie, 69000 Lyon
- « Sésame » - 122, allée des Mimosas, 83190 Ollioules
- « Trèfle à 4 feuilles » - 7, rue de la Compassion, 69530 Brignais

- « TMPP 63 » - 11, boulevard Gambetta, 63400 Chamalières
- « CF Romandie » - Case postale 12, CH 1162 Saint Prex Suisse
- « Re-co-naissances » - 41 rue Roi Chevalier B-6220 Wangenies Belgique.

Après les échanges sur le thème « Psychophanie et Thérapie » (voir plus loin l'article de Ph. Sieca), l'assemblée générale prend fin à 18h30 avec le verre de l'amitié.

BILAN au 31 décembre 2010 :

ACTIF	2010	2009	PASSIF	2010	2009
			report à nouveau	18 356,64	13 237,95
			résultat	7 025,37	5 118,69
			Fonds associatifs	25 382,01	18 356,64
créances			dettes en fin d'exercice		
Intérêts livret 2009		289,09	CF2 novembre 09		500,00
Intérêts livret 2010	269,66		téléphone décembre 09		39,46
Rem chèque 2011	400,00		secrétariat décembre 09		266,00
qui concernent 2010			déplacement Président 2010	780,50	
			secrétariat décembre 2010	77,00	
			déplacement Liège décembre 2010	331,00	
comptes bancaires			compte de régularisation		
compte courant	-71,13	1 510,12	produit 2010 (enct 2009)		240,00
livret	26 591,98	17 602,89	produit 2011 (enct 2010)	620,00	
TOTAUX	27 190,51	19 402,10		27 190,51	19 402,10

CHARGES			PRODUITS		
	Réalisé TMPP 2010	Prévision 2011		Réalisé TMPP 2010	Prévision 2011
Honoraires secrétaire	2 352,00	3 200,00	Adhésions	12 635,00	13 000,00
Frais de déplacements	1 416,10	2 500,00	Dons pour la recherche	1 600,00	1 600,00
AG et rappel cotisations	818,89	1 000,00	intérêts livret banque	269,66	280,00
Réalisation et envoi bulletins	772,45	1 000,00			

Téléphone/Internet/timbres	667,34	800,00		
Assurance et divers	467,15	600,00		
<u>Total charges</u>		9 100,00	<u>Total produits</u>	14 880,00
			EXCEDENT	5 780,00

Membre du Conseil d'administration de CFTMPP' :

		Fonction	FIN 2012	FIN 2013	FIN 2014
Pascale	JACQUIN-RAVOT	membre	X		
Joée	MASSON	membre	X		
Olivier	RÉMOND	membre	X		
Josette	DOFFENIES	secrétaire générale	X		
Aude	DE VILLEROCHÉ	membre		X	
Anne-Marie	GUIFFRAY-SERVE	membre		X	
Philippe	BOURROUNET	trésorier		X	
Gilbert	PIERRE	membre			X
Marie-Christine	MONSAINGEON	membre			X
Anne	FORTHOFFER	membre			X
Marie-Madeleine	PLOIX	membre			X
Patrice	LE ROUX	président			X
Michel	MARCADÉ	membre			X
Anne-Marguerite	VEXIAU	présidente d'honneur			
Thierry	VEXIAU	membre d'honneur			
Guy	DE BELINAY	membre d'honneur			
Janine	LIORET	membre d'honneur			

➤ Témoignage de parent

La communication facilitée, une recherche, une amélioration et l'espoir d'un mieux être.

Mère d'un garçon atteint d'autisme j'ai été, il y a fort longtemps, à Genève pour une journée de conférences. J'y ai entendu une virulente attaque contre la communication facilitée d'un professeur de Fribourg. Alors

que le vice-président de l'association de parents d'enfants autistes (devenue Autisme Suisse) m'en avait parlé de manière élogieuse peu de temps avant.

Ce monsieur et son épouse que je connaissais fort bien employaient la CF pour communiquer avec leur fille. Vu qu'ils n'avaient rien de doux rêveurs, j'ai décidé d'avoir un autre avis et je me suis rendue à une conférence donnée sous l'égide de CF Romandie. Une jeune femme rentrée d'un stage en Australie nous a

expliqué comment elle avait vécu cette méthode et ce qu'elle en faisait.

Trouvant que celle-ci pouvait, peut-être, aider notre fils, je me suis renseignée auprès de la secrétaire de l'époque pour trouver une personne susceptible de se rendre à l'autre bout du lac à l'institution, dont je suis co-fondatrice. Après plusieurs recherches nous avons trouvé la personne adéquate et qui acceptait de faire 50 km pour aller tenter la CF avec notre fils.

Nous l'avons reçue chez nous, elle nous a expliqué comment elle fonctionnait en nous disant honnêtement que si elle avait l'impression que ce qui s'écrivait pourrait être d'elle, elle arrêterait la phrase et demanderait à Nicola de réécrire.

Elle a donc commencé à l'institution après que nous ayons (mon mari et moi) expliqué à notre fils ce que nous tentions pour l'aider mais que ce serait à lui de décider ce qu'il voulait. Notre fils ne parle pas mais sait fort bien faire comprendre qu'il ne veut pas quelque chose.

Au début, il n'écrivait que quelques lettres. Un dimanche soir, je lui ai dit « Tu sais Nicola papa et maman donnent beaucoup d'argent à Martine pour qu'elle t'aide à écrire, alors stp. tu écris »

Le mardi matin il a écrit « *D'accord de te utiliser pour écrire* » et depuis il écrit, d'abord quelques mots ou de courtes phrases. Le directeur de l'institution avait pensé utile de me prévenir que cette personne que nous payions pour une heure ne restait qu'un quart d'heure. A quoi j'ai répondu que je le savais, que Nicola ne voulait pas faire plus et qu'une fois qu'il s'y mettrait vraiment ce serait elle qui y mettrait plus de temps ce qui se passe du reste maintenant.

Nicola écrivait peu mais des choses intéressantes. J'ai aussi demandé à la facilitante de poser une question à notre fils dont lui seul connaissait la réponse. Sa réponse était adéquate.

Mon opinion était faite. Il était possible que certaines personnes aient « arrangé » des textes de personnes facilitées comme cela avait été dit à Genève mais la méthode était valable.

Partant de ce constat j'ai décidé de m'y mettre aussi, j'ai donc suivi le CF 1, le 2, le 3 tout en assistant à pratiquement tous les samedis d'entraînement (un matin par mois) dès le lendemain du CF 1 et j'attends de pouvoir participer au CF 4.

J'ai assisté, avec beaucoup d'émotion, aux dialogues des personnes handicapées entre elles et avec nous lors des « tables rondes des facilités », personnes qui malgré un handicap important qui les freine écrivent avec une telle profondeur d'esprit que nous nous sentons « très petits » en comparaison avec elles.

Pour revenir à notre fils, j'écris avec lui le dimanche soir à quinzaine, il a commencé par des lettres et lassée, je me suis adressée à sa facilitante pour qu'elle lui demande pourquoi il n'écrivait que des lettres avec moi. Il a répondu : « *avec maman je ne peux pas écrire plus* ».

J'avais tellement peur d'écrire « à sa place » que je le bloquais.

Je m'en suis rendu compte peu après : un co-résident lui avait donné une gifle et quand je lui ai demandé, 10 jours après les faits, veux-tu me dire qui t'a giflé il m'a immédiatement tendu sa main, tremblant de rage et a écrit K. Agacée, je lui ai dit « mais je ne comprends rien tu ne peux pas t'expliquer un peu plus ». Il est revenu, (ce qui en soit est un miracle, car quand il estime avoir fini quelque chose il ne recommence jamais) et très calme et la main toute souple a pointé « n » J'avais compris que le « n » voulait dire non mais je ne comprenais toujours pas le K.

En effet je pensais que c'était Adrien qui avait donné le coup car je l'avais déjà vu le faire. Dans la semaine j'ai lu le premier livre de Mme Vexiau où elle mentionne

« je demande à mes patients d'écrire plus que la première lettre des mots » J'ai alors compris que ce fameux K voulait indiquer Konrad et n'avait pas été tapé au hasard. Nous avons le vendredi un téléphone avec le référent de notre fils, j'ai alors expliqué que Nicola avait écrit que Konrad avait donné la claque mais que moi je pensais que c'était Adrien, et l'éducateur m'a confirmé que c'était bien Konrad.

J'étais libérée : si cela avait été moi qui écrivais, j'aurais écrit A, mais Nicola avait écrit K donc je n'écrivais pas à sa place. Depuis cette date Nicola écrit des phrases, fort belles du reste, il répond aux questions que lui pose son papa.

Il a eu à subir une maltraitance d'un éducateur (il tirait les cheveux et les oreilles de trois résidents) et à ma demande « Es-tu fâché avec lui ? Il m'a répondu . « *Oui parce que tapé* ».

Un an après le renvoi de cet homme, Nicola a spontanément écrit « Dire à G... que pardonné ».

A quoi j'ai répondu: « tu veux que je lui téléphone pour le lui dire ? ».

« *Oui* ».

J'ai fait le message, je ne pouvais pas être moins bonne que mon fils, et étant ses parents nous ne pouvions pas refuser de l'aider à communiquer son pardon. Je dois dire que cela ne m'a pas été facile mais je suis fière de mon fils. Quand je vous disais que ces personnes ont plus de profondeur que le commun des mortels !

Pour conclure, notre fils a l'immense chance d'avoir deux facilitateurs extraordinaires. Oui, depuis un peu plus d'un an un facilitant s'est joint, à notre demande, au duo.

Nicola ayant l'habitude d'avoir ses parents, en couple, auprès de lui, le fait d'avoir là aussi un homme et une femme à ses côtés lui a permis de faire un bond en avant. Les cinq minutes du début sont devenues une heure. Il écrit, dessine et peint pendant les séances de CF.

De plus, résultat de tous ces efforts, notre fils semble plus heureux, il a compris qu'il avait enfin une possibilité de s'exprimer.

Nous sommes infiniment reconnaissants à toutes les personnes qui luttent pour aider nos enfants, malgré ceux qui critiquent la communication facilitée sans faire l'effort d'essayer une fois pour tenter de comprendre le système.

A titre personnel, je suis désolée de voir combien de personnes handicapées sont privées de ce soutien qui, j'en suis consciente, ne produit pas la guérison mais apporte une aide importante.

Hélène Chiot-Treyvaud (Suisse)

➤ **Message de Rom Houben***

Longtemps les médecins ont pensé que j'étais inconscient et que je n'étais pas dans ce qui se passait autour de moi ils pensaient que j'étais un légume ma famille a toujours pensé et soutenu que je suis conscient et capable de progrès même au prix de beaucoup d'efforts et beaucoup de recherche de ma famille il faut se battre tout le temps pour être accepté dans le monde des vivants pour être respecté dans mon être profond même quand Laureys a dit que je suis conscient événement de dire je suis conscient pour le monde médical mis moi je suis toujours conscient et je m'exprime en cf rien de nouveau mais en même temps la joie d'être reconnu parmi les vivants par les médecins et joie qu'on parle à tous des problèmes des lésés cérébraux comme moi et de la possibilité de faire de la cf c'est important de faire connaître qui nous sommes mais finalement je suis retourné dans l'oubli des médecins parce qu'ils n'ont pas voulu accepter que je parle en cf c'est la fin de ma célébrité alors j'écris un livre pour montrer au monde mon existence et mes capacités et je vous écris pour prouver que les sans parole ont des choses à dire.

Article de Rom Houben, 4 mars 2011,
Facilité par Pascale J-R.

** Le cas de Rom Houben, demeuré 23 ans dans le coma et facilité par sa logopède a été abondamment commenté dans les médias. (Voir à ce sujet les n°38 et 39 d'Entre Deux.)*

Il vit à Liège et, ne bénéficiant plus de ce service dans le cadre de la clinique neurologique qui le soigne, il est actuellement facilité régulièrement en privé par des facilitateurs de TMPP à la demande de sa famille.

➤ **Témoignages** **de « facilités »**

- Qu'aimeriez-vous dire aux facilitateurs ?

Lydie

Je voudrais dire aux facilitateurs mon amour pour eux ; ce sont des accoucheurs de mes pensées ; enfin je m'exprime. Vous êtes aussi nos rayons de soleil, vous êtes des transmetteurs de vie. Le bon facilitateur c'est celui qui ne parle que de notre essentiel, pas de choses inutiles, que du condensé ; nous parlons si rarement !

Il ne faut pas vous décourager en apprenant : tout ce que nous nous disons en silence entre nous mutiques, c'est dur de vous le transmettre à vous parlants car nos pensées vont 1000 fois plus vite que les vôtres, elles jaillissent comme des fusées et les vôtres sont encore au tapis. Merci de votre engagement à nos côtés.

Zoé

Je me sens réjouie, confiante et pleine d'espoir en vous tous qui nous permettez de faire émerger notre être profond et qui est caché aux communs des mortels. Je vous encourage à avancer, à donner en fonction de vos capacités ; surtout à être

vrais, justes envers vous-mêmes... alors nous serons pleinement reconnus à notre juste valeur. Dans FACILITANT, il y a « facile » alors pourquoi se prendre la tête ? J'aime quand vous blaguez et vous êtes reconnaissant, sachez que je ressens vos émotions comme des ondes ...

Je vous demande de faire connaître cette méthode dans vos connaissances et dans nos centres, j'ai l'impression que parfois on passe à côté de l'essentiel. Le temps, la patience auront-ils raison de nous ?

Alain

J'aimerais d'abord leur dire un grand merci car sans eux la CF ne vivrait pas, et nous ne pourrions pas exprimer tout ce que nous ressentons très profondément. Ensuite je leur demanderais de ne pas se laisser influencer par des gens qui n'y croient pas mais de persévérer afin que seul l'intérêt de nous permettre de nous exprimer prévale et fasse réfléchir les autres. D'autre part ce que nous disons sur tel ou tel sujet peut faire changer de prise de position certaines personnes et faire évoluer les choses. Car ce que nous avons à dire n'est pas banal mais très important, tout autant que ce que peuvent dire certains avec des paroles ; nous avons le temps de réfléchir car moins distraits par des tas d'autres choses, par conséquent notre expression par la CF grâce à vous est très importante. Donc courage, patience, persévérance et encore merci.

Rémi

Foncez, foncez !!! Faites des adeptes, essayez de convaincre comme moi j'ai essayé dans mon livre. J'aimerais que dans les centres ce soit possible ; les orthophonistes devraient s'y mettre.

Mathieu

Un seul mot : merci.

Mais je veux, je peux dire ce merci avec tous ces mots qui me sont accessibles par la CF, méthode simple d'écoute de l'autre. Ne doutez jamais de notre pensée car ce doute bloque la communication.

Soyez en empathie complète, parfaite avec nous et l'échange peut advenir.

Nous avons besoin de vous pour traduire nos pensées en mot écrits, permettant la compréhension de notre pensée, mais n'oubliez pas que notre pensée est vive, qu'elle tourne dans nos têtes depuis longtemps et qu'elle jaillit dès qu'une main est à proximité avec un clavier. Alors soyez concentré sur ce qui se transmet et ne vous attachez pas à un mot qui butte, un mot qui se refuse, allez de l'avant ; l'important c'est la pensée exprimée qui sort, c'est l'idée et non la manière dont elle est écrite.

J'aime mieux pointer « colère » que taper fort un mur : l'idée est la même, l'expression est différente.

Alors facilitants, prenez des mains chaque fois que possible et continuez le combat pour une reconnaissance de notre humanité et je redis merci.

Petit mot qui pour moi est empli d'émotion lorsque je pense à toutes ces mains, véritables oreilles pour nous.

DPVE

Atelier de pratique de la CF du 2 avril 2011

➤ Les Colloques

- 6^e congrès franco-israélien sur le cerveau
Paris, 23 Janvier 2011

Peut-on réparer le cerveau ?

Telle était la question fil rouge du colloque sur le cerveau organisé par l'AFIRNE en janvier dernier.

Au travers de quelques interventions, je vous donnerai un aperçu des recherches en cours dans ce domaine.

Qu'est-ce que le cerveau ? 80% d'eau, 1,2 kg, 100 milliards de neurones reliés chacun à 100 000 autres : c'est un super ordinateur programmé pour anticiper. Il perçoit, identifie, stocke, élabore des solutions...

Le professeur Dubois nous parle de la maladie d'Alzheimer, comment les recherches actuelles fourniront d'éventuels traitements futurs :

La possibilité d'observer le cerveau de façon de plus en plus détaillée grâce à la neuro imagerie, permet de constater des lésions ou des anomalies microscopiques, mais aussi de travailler sur sa neuro plasticité et sa stimulation.

Pour exemple, dans la pathologie d'Alzheimer, on peut observer des lésions grâce au Pet scan bien avant l'apparition des premiers symptômes. Une cause, inconnue à ce jour, provoque des lésions qui entraînent une « cascade biologique » qui amène aux premiers symptômes. Actuellement les thérapies consistent en des compensations des déficits biochimiques qui ne sont pas très probantes.

Les traitements de demain cherchent à bloquer cette « cascade biologique ». Des études sur des souris ont montré une disparition des plaques séniles suite à l'injection d'une molécule. Mais il y a un long chemin entre l'expérimentation animale et humaine : on cherche actuellement une molécule qui provoquerait les mêmes effets sur l'homme. On a testé le ladostigil sur des rats chez lesquels on a provoqué une simulation d'Alzheimer, les résultats montrent une restauration de la croissance nerveuse, un soulagement du déficit mémoriel.

Dans la maladie de Parkinson, on est confronté à une pathologie neuro psychiatrique multi systémique. Dans 15% des cas, le traitement à la dopamine fonctionne, ce sont les lésions associées qui entravent le traitement, pour le professeur Yves Agid, la LDopa favorise la repousse neuronale.

Dans le cas de l'épilepsie, le professeur Mauguère nous explique que l'imagerie permet de cartographier l'épilepsie. On observe des lésions sur l'hippocampe notamment. Pour les patients pharmaco résistants, on procède à une chirurgie curative si la localisation des crises est identifiée. Les objectifs futurs sont de

bloquer les crises avant leur déclenchement ou à leur début, de lutter contre la pharmacorésistance et réparer en travaillant sur les gènes défectueux.

Les professeurs Feurstein et Bergman expliquent l'intérêt de la stimulation cérébrale profonde (SCP) : elle agit sur les effets de certaines maladies et non sur leurs causes, telles que le syndrome de la Tourette, les TOC, la dépression. Des recherches sont effectuées sur le modèle animal dans le cas de la schizophrénie.

Les actes de ce colloque paraîtront dans l'année, ils seront disponibles auprès de l'AFIRNe : www.manuscrit.com

Pascale Jacquin-Ravot

- **Colloque**
« Libertés et handicaps »
Nantes, 26 mars 2011

Le colloque Libertés & Handicaps s'est déroulé à Nantes le samedi 26 mars dernier en partenariat avec Tmpp. Ce colloque a remporté un véritable succès, notamment grâce à la qualité des intervenants qui ont su, à travers la question du handicap, aborder celle de l'humanité tout simplement.

Un coffret DVD est désormais disponible (30 €).

Pour commander le coffret DVD <http://www.colloque-libertes-handicaps.fr>

« La question du handicap passe par celle du lien social. L'autonomie est une idéologie dans laquelle on croit que chacun est autonome parce qu'il est fort. La force n'est jamais qu'un moment entre deux faiblesses. Personne n'est fort, personne n'est faible, c'est pourquoi la société est fragile. La fragilité doit être partagée et c'est au prix de la construction du lien social que nous pouvons assumer cette fragilité. ».

Miguel Benasayag, lors de la table ronde au colloque « Libertés & Handicaps »

➤ Psychophanie et Thérapie

Un texte assez exigeant de Philippe Sieca, psychologue et psychanalyste, a été présenté par Pascale Jacquin-Ravot et fut l'objet d'un échange, en fin d'assemblées générales.

On pourra le lire ci-dessous dans son intégralité.

Les mises en garde du psychanalyste sont intéressantes à plus d'un titre, la question de la liberté et de l'autonomie du sujet étant au cœur de toute relation d'aide et la charte du facilitant de CFTMPP' rappelle toujours le danger d'influence, les dérives de l'interprétation, le risque de prendre le symbolique, le psychique pour du réel, une sorte d'objectivité historique, que parfois le facilitant recherche, mais dont le facilitant doit se garder. Qu'est-ce qui serait alors thérapeutique si le texte apparaît si relatif ? Est-ce la seule relation entre facilité et facilitant ? Est-ce cette capacité d'expression rendue enfin possible pour le facilité ?

Face à cette prudence thérapeutique, les grands-parents de Léa témoignent au contraire du caractère absolu des effets de la psychophanie sur la vie de leur petite fille et lisent un texte magnifique qu'elle a écrit en psychophanie, avant de conclure que pour une personne privée de parole, la psychophanie constitue un outil indiscutable d'auto-guérison. Nous garderons pour une fois cette distinction entre l'utilisation de cette méthode par des personnes privées de parole et par d'autres, dites valides. Il semble que c'est davantage à ces derniers que se réfère Philippe Sieca dans sa mise en garde initiale.

Merci à tous les participants qui ont permis à partir de leur expérience de comprendre un peu plus ce qui est agissant dans notre pratique.

Patrice Le Roux

➤ La psychopédie, outil délicat à manier

La psychopédie est un outil délicat à manier. J'aimerais aborder ici les écueils que l'on peut rencontrer dans toute pratique de relation d'aide quelle qu'elle soit. Pour cela il me semble important de resituer la demande de soin dans le contexte des souffrances inhérentes à la condition humaine.

De quoi souffrent les humains ?

Tout ce qui construit l'humain le limite. Le désir d'enfant, en ce qu'il enferme l'enfant à venir dans les blessures et les besoins de réparation de ses géniteurs, leurs projections, leurs systèmes de croyances, assignent d'emblée l'humain à une place étriquée. L'éducation dispensée par la société, les normes sociales et la culture ne feront que verrouiller ce dispositif. Les nombreuses blessures, croyances, représentations, modalités relationnelles dont l'enfant hérite de ses parents et de ses ancêtres en font un petit être surdéterminé à qui il ne reste que l'illusion de la liberté.

L'expérience de sa vulnérabilité initiale qui se prolonge jusqu'à son autonomie tardive entraîne de nombreuses autres failles qu'il n'aura cessé de tenter de combler. Toute sa construction psychique consiste en un système compensatoire de ses blessures narcissiques, des diverses violences qu'il a subies, de l'instrumentalisation et de la dépossession dont il est d'emblée victime, auquel vient s'ajouter un système de défense face aux agressions extérieures. Tout cela forme son "moi".

Au cœur de ce moi, la mémoire de la vulnérabilité du nourrisson et son insécurité. Cette expérience essentielle de notre psychogenèse est redoublée par la mémoire héritée de la vulnérabilité et l'insécurité de l'humain depuis la nuit des temps. Mémoire d'avoir été le gibier de

prédateurs animaux plus dangereux que lui ; mémoire de la condition humaine modelée par l'homme dans laquelle l'homme est un loup pour l'homme. Notre psychisme, à l'instar de poupées russes emboîtées les unes dans les autres, contient la mémoire des expériences de nos géniteurs, et donc de leurs géniteurs et remonte ainsi dans la nuit des temps. C'est ce qui constitue la dimension « collective » de notre inconscient. De cette expérience initiale et de son redoublement dans nos mémoires découle la peur. Cet affect représente sans doute la masse mémorielle la plus prégnante en nous.

Corrélés à ces inscriptions, la dépendance modèle notre psychisme, et notre relation à l'autre. La première dépendance est verticale : elle nous relie à nos géniteurs qui généralement l'assortissent de la notion de dette à leur égard, et à l'égard des ancêtres. La dette de vie est sans doute l'une des plus grandes escroqueries qui relie les générations. La vie transcende les individus. Elle est une propriété de l'espèce et du vivant en soi. S'en annexer la propriété et tenter d'en tirer bénéfice sur ses descendants demeure malheureusement un des fondements du lien social. Au lien vertical s'ajoute l'horizontalité des liens sociaux qui plonge ses racines dans les mémoires de solidarité face au danger à toutes les époques de l'humanité. L'homme trouve et renforce son identité dans le groupe. Le psychisme humain est d'emblée en défaut d'autonomie. Ce n'est pas une monade, mais une parcelle mal délimitée d'un continuum de mémoires et d'expériences, qui ignore ce qu'il peut être en deçà de la confusion, l'imbrication, la dépendance.

Enfin, vulnérabilité et dépendance, nous exposent inévitablement à l'expérience des carences et du manque qui constituent un moteur essentiel du psychisme. Du désir à l'avidité, l'homme n'a cessé de tenter de compenser ces carences, de combler ce manque. Et, encore une fois, à l'expérience individuelle viennent s'ajouter les

mémoires d'expériences similaires cumulées et transmises depuis le début de l'histoire humaine de génération en génération.

Conséquence ultime et redoutable de ce dispositif : le conditionnement à l'appel extérieur qui nous détourne de la possibilité d'accès à nos propres ressources et œuvre à maintenir nos limitations. Tout est fait pour que nous restions dans un rapport de dépendance à nos semblables. Il en va du bon fonctionnement de tout ordre social. Un individu doit au cours de sa vie en référer à ses parents, à ses supérieurs hiérarchiques divers et à une ou plusieurs divinités supérieures en fonction de sa culture plutôt que d'aller puiser en lui-même ses ressources. Nous sommes coupés de notre essence, tout nous empêche d'y accéder et en premier nous-mêmes et nos peurs.

Tout cela est consigné dans les strates mémorielles de l'inconscient, et vient limiter nos potentialités. Sources de nos motivations, bien sur, mais aussi de nos souffrances, et de nos limites, c'est ce que nous avons à traverser et à dépasser pour accéder à nous-mêmes. Défaire ce que nous avons construit et se séparer des strates mémorielles qui sous-tendent et renforcent notre construction est possible. Cependant peu d'humains acceptent de se voir en face véritablement et de se remettre en question à ce point. La plupart espère d'un soin une plus grande aptitude à jouir, c'est-à-dire à maintenir des systèmes de compensations et à les optimiser... et demeure à jamais dans le refus de grandir, de devenir autonomie, d'accéder à une liberté plus authentique et à la responsabilité de sa vie et de ses actes. Pourtant au-delà de ces déterminations commence une autre humanité, très peu expérimentée jusque-là... Elle transcende l'instrumentalisation et la destructivité inhérentes aux expériences interhumaines.

Toute proposition de relation d'aide devrait viser l'autonomie et la responsabilité du patient. Or bien souvent elle ne fait que

réactiver une position infantile, une attente d'un miracle qui viendrait de l'extérieur, qui transformerait le sujet sans effort de sa part. La passivité et la position infantile du sujet en refus de grandir constituent l'écueil de toute tentative de thérapie. Et il est de la responsabilité du thérapeute de travailler contre cette inertie fondamentale.

La psychophanie possède la propriété de réveiller cette position infantile. Acte « magique » produit par un « magicien », voilà malheureusement ce qu'elle peut susciter. Pour bien des facilitants qui se sont approprié cet outil et qui se sont répandus dans la nature pour offrir leur « don » au public, cette posture est source de pouvoir, de prestige, d'influence, de revenus financiers. Sans travail sur soi, sans connaissance de ses propres blessures narcissiques et de ses constructions compensatoires, sans connaissance de la psychopathologie, sans supervision, le facilitant n'échappera pas à ces écueils. Et ce n'est pas là une position théorique ou une défense du statut de psychologue mais le fruit de l'expérience. Le fait d'avoir écrit un livre sur la psychophanie m'a valu de nombreux retours, de nombreuses rencontres avec des facilitants et des patients. J'ai accueilli en seconde main de nombreux « éclopés » de la psychophanie... C'est ce qui motive ma prise de position.

Je sais bien que de nombreuses personnes ne souhaitent pas se transformer, et se satisfont d'un message quel qu'il soit venant de l'extérieur qui les reconforte, les valorise, les déresponsabilise. Et bien pour cela il existe sur le marché toutes sortes de gourous, de voyants... Laissons leur cette clientèle et restons dans une éthique de la responsabilité et soyons attentifs à ne pas glisser dans les travers que peut susciter la psychophanie. Cela exige des processus de formation rigoureux, et je soutiens encore une fois que la psychophanie seule ne saurait constituer à elle seule un dispositif thérapeutique.

Second écueil qui se situe dans le prolongement du premier : la question du rapport aux « morts ». La psychophanie est bien connue pour sa propriété de « faire parler les morts ».

Qu'est-ce qu'un « mort » ? Un « mort », c'est une information. Une information qui est stockée dans notre psychisme. Ce n'est pas un être doué d'autonomie et de volonté. Cette information est susceptible de duplication. Celle qui concerne un ancêtre se trouve chez tous les membres d'une famille. D'autres sujets vivants, sans lien de parenté, peuvent également être le dépositaire de cette mémoire pour diverses raisons. Cette information peut être lue, comme un fichier informatique... et interprétée en fonction des croyances du facilitants qui peut être tenté de lui accorder quelque apparence d'autonomie.

Pour illustrer ce phénomène : sa manifestation la plus spectaculaire, la « possession ». Avec une bonne dose d'hystérie, il est possible de laisser la plus grande place en soi à l'information présente dans son psychisme et « jouer » à la laisser prendre le dessus. L'information n'est pas un être vivant : c'est une sorte de programme que nous pouvons lire, utiliser... Et éventuellement donner l'illusion que c'est ce programme qui nous anime. Faire parler un ancêtre, comme le font certains médiums, relève du même phénomène : l'information est lue et jouée, comme elle serait interprétée au théâtre.

Ainsi, pour prendre un exemple précis, un patient qui avait subi des atteintes graves de la part d'un parent décédé fait une séance de psychophanie dans laquelle le facilitant lui transmet que le parent demande pardon. Non, personne ne demande pardon. Il y a sans doute trace de culpabilité dans la mémoire lue, et la culture chrétienne du facilitant fait glisser cet élément vers « une demande de pardon ». Cela n'est pas sans conséquence. La plus grande difficulté rencontrée par les patients consiste à faire le deuil de parents maltraitants. Le facilitant répond au rêve

d'enfant que le parent maltraitant se transforme en bon parent. Ce qui ne permet pas de grandir et de renoncer à attendre quelque chose de ses parents, même morts.

Retrouver des informations présentes dans le psychisme peut être thérapeutique. A condition que cela donne lieu à un processus exploratoire profond. Quelle est la place de cet ancêtre dans mon psychisme ? Quelles sont mes identifications à lui ? Comment et pourquoi mes parents ont projeté des qualités ou défaut propres à cet ancêtre en moi ? Comment je le porte en moi et surtout, comment puis-je m'en séparer. Voilà ce qui serait véritablement thérapeutique, à l'opposé d'un numéro de foire !

J'espère que ces rapides considérations offriront quelques pistes de réflexion...

Philippe Sieca

➤ Certification TMPP

Le 22 novembre 2010, Anne Forthoffer a reçu la certification de la commission d'éthique de TMPP, après la défense de son mémoire qui avait pour titre : « De l'éducatrice spécialisée en institution, à la praticienne de CF en institution ».

➤ In memoriam

Reçu de M et Mme Gadelle, de Rueil Malmaison : « Notre petite fille Margaux, petite fille « Rett » suivie de longues années par deux praticiens, est décédée brutalement à l'âge de 13 ans^{1/2}, le 31 mai 2010. Son grand bonheur a été de pouvoir communiquer avec nous jusqu'à son envol. Veuillez trouver ci-joint notre adhésion pour aider TMPP si réconfortante pour toutes les familles dans la souffrance. »

➤ Les livres

- « Etats modifiés de conscience »

NDE, OBE et autres expériences aux frontières de l'esprit.
de Sylvie Déthiollaz et Claude Charles
Fourrier, éd. Favre, Lausanne, 2011.

Fruit du travail passionné et complémentaire d'une biologiste et d'un psychothérapeute, cet ouvrage fait le point sur les principales théories et l'état actuel de la recherche sur les EMC. Dans un langage simple et accessible, les auteurs nous font partager de nombreux témoignages saisissants, ainsi que leurs observations et réflexions sur ces expériences éminemment complexes qui touchent aux fondements même de l'être et de l'identité humaine, au grand mystère de la vie, de la mort et de la conscience.

Tout cela avec rigueur et dans un esprit d'ouverture scientifique.
Un livre à recommander.

M.M.

- « Les ouvriers du ciel »

Au-delà des apparences
de **Stéphane Bruchez**
éditions Indigo 2009, 196p. 22€

Stéphane Bruchez, autodidacte de la relation d'aide, raconte son expérience d'une année comme éducateur spécialisé stagiaire dans une institution en Suisse. En souvenir de cette expérience, il témoigne de ses relations avec trois résidents, Romuel, infirme-moteur cérébral, Soriel,

autiste, et Léa qui a été gravement accidentée (traumatisme crânien). Avec eux, il communique à partir de l'utilisation des tableaux de communication jusqu'à ce qu'il appelle télépathie, clairvoyance ou claire-audiance et nous fait part de ce qu'il vit, de ce qu'il découvre au-delà de l'apparence des personnes dont il s'occupe. Passés les systèmes de croyance de l'auteur un peu répétitifs, et en lisant à travers les interprétations philosophiques ou religieuses qui peuvent être les siennes, le lecteur retrouvera des similitudes, des correspondances avec l'aventure que nous vivons dans la facilitation en psychophanie. L'auteur témoigne naïvement de l'alternance entre les soins quotidiens apportés aux « pensionnaires » et les moments d'échanges en profondeur dans l'Unité de l'être, avec eux, grâce aux chemins qui se frayent pour communiquer. Et c'est intéressant, même si on y parle davantage d'« être supérieur », de lumière céleste et de corps énergétiques que d'être intérieur et de lumière incarnée dans le corps. Quelques morceaux de puzzle encore ou à nouveau pour comprendre davantage ce qui correspond à notre expérience qu'« on ne voit bien qu'avec le cœur ».

Nul doute que, si vous parvenez à trier, dans ce qui peut apparaître comme la pensée de l'autre, les éléments qui concordent avec votre expérience ou même avec votre intuition, vous ne regretterez pas d'avoir lu ce livre.

P.L.R.

À vos plumes !

Récits, témoignages, réactions,
réponses, poèmes, annonces...

le bulletin semestriel de CFTMPP'
« **Entre Deux** »
est le lieu propice à l'expression
de ses adhérents
de toute la francophonie.

Vos textes sont les bienvenus
Pour un prochain numéro.

➤ **Le coin
des poètes facilités**

Une même facilitante et deux poètes, sur le thème de la rose :

Rose

Blême, tu es, petite rose.

Veux tu quelque chose ?

As tu peur ? As tu froid ?

Que puis je faire pour toi ?

T'entourer de mes bras ?

Te caresser de mes doigts ?

Tes couleurs vont elles venir

A mon sourire ?

Chère amie aimée,

Laisse venir ta santé, ta beauté.

Ne résiste pas.

Je suis ton chevalier servant.

Bastien

(facilité par Béatrice)

Atelier de Saint-Herblain (44) avril 2011

Rose

Rose couleur, rose odeur, rose qui pique,

qui sait se défendre.

Rose, apprend moi ta recette.

Belle tu es, fière tu es,

princesse à la robe de pourpre, fière dans ta beauté, généreuse dans ton parfum

que tu répands aux quatre vents.

Dis moi ta recette, oh rose admirable,

pour préserver ta beauté

même dans un environnement dur, intransigeant, sans pitié.

Belle rose, je t'envie et t'admire.

Ma rose intérieure a besoin d'engrais.

J' y veillerai.

Je serai son petit prince.

Je la sens déjà poindre en moi et cela m'éblouit.

Je n'ose à peine y croire.

Merci à la vie, merci à toi.

Romain

(facilité par Béatrice)